

Return Bids to: - Retourner les soumissions à : Shared Services Canada Services partagés Canada Procurement and Vendor Relations 13 th Floor, 180 Kent Street, Ottawa, Ontario K1P 0B6 Email Address / Courriel: ssc.ssc-dc-rfp-spc-cd-dp.spc@canada.ca	Request for Proposal / Demande de proposition	
	Title – Sujet Imprimantes de production à reconnaissance de caractères magnétiques	
	Amendment No. - N° modif. 002	
	Solicitation No. – No de l’invitation 12768	Date 2 novembre 2017
	Solicitation closes – L’invitation prend fin On – le : 14 novembre 2017 At – À : 2:00 P.M. Time zone – Fuseau horaire : EST / HNE	
Contracting Authority / Autorité contractante Address / adresse : Procurement and Vendor Relations Shared Services Canada 13 th Floor, 180 Kent Street Ottawa, Ontario K1P 0B6 E-mail address / Courriel (le courriel doivent être envoyés dessous): ssc.ssc-dc-rfp-spc-cd-dp.spc@canada.ca		
Telephone No. – No de telephone (613) 219-4703		
Fax No. – No de télécopieur		
Destination - Destination See herein / Voir dans ce document		
<p style="text-align: center;">THIS DOCUMENT CONTAINS A SECURITY REQUIREMENT.</p> <p style="text-align: center;">LE PRÉSENT DOCUMENT COMPORTE UNE EXIGENCE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ.</p>		

LA PRÉSENTE MODIFICATION 002 À L'INVITATION VISE À :

1. Publier les réponses du Canada aux questions des répondants.
2. Modifier la demande de propositions (DP)

NOTA: À noter que les questions d'éclaircissement sont numérotées par ordre d'arrivée à SPC. Les répondants sont avisés que les questions et réponses ne seront pas nécessairement affichées par Achatsetventes.gc.ca dans l'ordre.

La présente modification touche l'ISQ publiée initialement par Services partagés Canada sur 2017-11-01. Mis à part si elles sont formellement modifiées par la présente, toutes les modalités de l'ISQ demeurent les mêmes.

1. RÉPONSE DU CANADA AUX QUESTIONS DES RÉPONDANTS

Question 1

Formulaire 2 – Formulaire de justification à l'appui de la conformité technique (page 57 de 62)

Ce formulaire est mentionné à la section 3.2.2.2, et il est précisé à la page 57 de 62 que « [le] formulaire 2 est fourni comme une pièce jointe distincte ».

Veuillez fournir le formulaire 2 – Formulaire de justification à l'appui de la conformité technique.

Réponse 1

Le formulaire 2 sera fourni avec la présente modification.

Question 2

La numérotation au bas des pages de la DP indique « page x de 62 », mais sur les deux dernières pages fournies, il est indiqué « page 60 de 62 ».

Pourriez-vous fournir les pages 61 et 62 qui sont manquantes?

Réponse 2

La DP compte 55 pages et sera modifiée ainsi.

Question 3

Formulaire 3 de la soumission financière – Tableau 1 : Besoin ferme

Dans la description, il est indiqué : « Imprimantes de production MICR décrites dans l'énoncé des besoins à l'annexe A, y compris une garantie de 12 mois, l'entretien et le soutien. Comprend également les impressions et les produits consommables décrits dans l'énoncé des besoins à l'annexe A pour le site impression-courrier de l'ARC à Winnipeg. »

Question : La DP précise le nombre total d'impressions pour la première année (sous-alinéa 2.9.3.1, page 11 de 62), mais n'indique pas le volume pour Winnipeg et Summerside. Le soumissionnaire doit-il simplement diviser le volume de la première année par deux pour donner une réponse dans le formulaire 3 de la soumission financière, ou bien doit-il utiliser un volume propre à chaque site pour la première année?

Réponse 3

Oui. Les estimations annuelles du nombre d'impressions indiquées à l'alinéa 2.9.3, Estimations d'utilisation, doivent être utilisées avec le nombre total d'impressions, divisé équitablement entre les deux sites.

Veuillez consulter la modification 1 de la DP pour prendre connaissance des précisions fournies dans la Feuille de présentation de la soumission financière.

Question 4

Annexe A Énoncé des besoins – Mise en place et mise en œuvre, référence 4 (page 11 de 21)

L'exigence indique que l'entrepreneur doit fournir « les connecteurs d'alimentation, câbles et autres accessoires requis. Ce matériel connexe comprend tous les câbles d'alimentation et les connecteurs entre les imprimantes et le disjoncteur/PDU »

Cette exigence suggère que le soumissionnaire doit fournir et installer le câblage électrique depuis le disjoncteur/PDU « source » jusqu'à l'imprimante. Habituellement, le soumissionnaire fournit les câbles, les connecteurs, les prises de courant et les fiches nécessaires pour brancher l'imprimante à l'alimentation électrique ou à la prise située à proximité. Les soumissionnaires ne sont habituellement pas tenus (ni autorisés) d'installer des composants électriques et d'effectuer le câblage directement sur le disjoncteur/PDU.

Question : Pouvez-vous préciser quels sont les éventuels travaux électriques directement associés au disjoncteur/PDU, ou si le soumissionnaire doit seulement fournir les connecteurs électriques et le câblage de l'imprimante à la prise de courant?

Réponse 4

Comme indiqué dans l'Énoncé des besoins, Annexe A, section 5 – Mise en place et mise en œuvre, référence 4, le matériel doit être fourni : L'entrepreneur doit fournir tous les câbles d'alimentation et les connecteurs entre les imprimantes et le disjoncteur/PDU (unité de distribution électrique) du site d'impression-courrier.

Question 5

À l'alinéa 1.2.1, il est dit qu'un « examen de la production d'impression-courrier de l'Agence du revenu du Canada (ARC) a été effectué ».

Pouvez-vous partager cet examen pour permettre aux répondants de comprendre les menus détails des applications et des exigences opérationnelles?

Réponse 5

La section introductive de l'annexe A offre un résumé de l'environnement de l'application et du flux de processus actuels à l'ARC. De plus, les 38 applications des clients produisent plus de 250 lots de production individuelle qui génère plus de 1 500 dossiers imprimés individuels de diverses tailles. Ces processus sont effectués selon des cycles quotidiens, hebdomadaires, mensuels et annuels. Ce mélange de fréquence de lot et d'exigence en matière de traitement donne lieu à la grande partie de la production consistant en des lots courts comptant moins de 10 000 documents ou environ 50 000 impressions. Les lots plus importants qui ont lieu au cours de la période de pointe de production des déclarations de revenus et relativement à certains programmes annuels sont divisés en des unités de travail gérables aux fins d'impression ou de production de courrier. Des options de fusion de courrier et d'options de manipulation d'impression de dossier semblables visant à accroître la durée des lots requis pour appuyer le transfert à l'alimentation par rouleau continue ont été examinées et la décision a été prise de conserver les activités de feuille à feuille aux fins de la présente DP.

Question 6

À l'alinéa 1.2.1, il est dit « un examen de la production d'impression-courrier de l'Agence du revenu du Canada (ARC) a été effectué et bien que les volumes diminuent... ». Le volume total est détaillé ensuite à l'alinéa 2.9.1 : 185 millions à Summerside et 194 millions à Winnipeg, pour un total approximatif de 379 millions en 2016.

Est-il possible d'obtenir une ventilation de la nature des sorties exécutées par l'ARC pour représenter ces volumes? (c.-à-d. préciser ce domaine de la demande de propositions et de l'énoncé des besoins à l'alinéa 1.3.1 de l'annexe A qui définit la nature de la production).

Réponse 6

Voir la réponse à la question 5.

Question 7

À l'alinéa 1.2.1, il est dit « un examen de la production d'impression-courrier de l'Agence du revenu du Canada (ARC) a été effectué et bien que les volumes diminuent... ». Il est dit ensuite que les volumes sont estimés à 380 millions par an. Cependant, en juillet 2015, pendant la journée du secteur des produits d'imagerie et des produits d'impression en bloc, on a dit que les volumes de Summerside et de Winnipeg étaient de 100 millions pour l'impression de correspondance, la mise sou pli et le tri du courrier, conformément à la diapositive 35 de la présentation.

L'ARC peut-elle préciser si ces travaux sont inclus dans les estimations actuelles de la DP, ainsi que la ventilation actuelle de chaque fonction qui s'ajoute aux estimations actuelles de 380 millions d'impressions?

Réponse 7

Le chiffre de 100 millions représente les articles de publipostage achevés et même si le nombre de ceux-ci a changé depuis 2015, les 380 millions impressions indiquées à l'annexe A comprennent tous les articles de publipostage produits par l'impression-courrier de l'ARC.

Question 8

L'ÉB stipule « Pour veiller à ce que les exigences opérationnelles soient respectées, SPC doit remplacer la base installée actuelle d'imprimantes feuille à feuille située dans les centres de production d'impression-courrier de l'ARC à Summerside, sur l'Île-du-Prince-Édouard, et à Winnipeg, au Manitoba. » On pourrait défendre de façon convaincante l'adoption d'imprimantes à alimentation par rouleau continu, pour les raisons suivantes : réduction du coût total de propriété pour vos volumes en baisse, réduction des exigences d'espace au sol, réduction du nombre de biens requis pour traiter le volume d'ensemble prévu, augmentation de la vitesse et de la productivité d'ensemble, et réduction de la main-d'œuvre nécessaire à l'exploitation de ces appareils. Une stratégie d'alimentation par rouleau continue ne nécessiterait que quelques rajustements mineurs au flux de travail et aux processus décrits dans l'ÉB.

L'ARC accepterait-elle une solution à alimentation par rouleau continue, ou une solution hybride d'imprimantes feuille à feuille et à alimentation par rouleau continue, conforme à la présente DP? Dans le cas contraire, nous vous serions reconnaissants de fournir une explication.

Réponse 8

Non, l'ARC n'acceptera pas une solution à alimentation par rouleau continue, ou une solution hybride d'imprimantes feuille à feuille et à alimentation par rouleau continue.

Dans le passé, l'ARC avait une alimentation par rouleau continue de formulaires et d'imprimantes feuille à feuille et elle connaît donc bien les avantages et les problèmes découlant des activités exercées dans un environnement d'alimentation par rouleau continu et de feuille à feuille. L'ARC a adopté un environnement de production par imprimantes de feuille à feuille en raison des avantages opérationnels qu'une plate-forme commune de feuille à feuille offre à l'appui des exigences des clients de l'ARC.

Tel que cela a été décrit dans la réponse à la question 5, l'ARC a examiné l'option d'alimentation par rouleau continu de formulaires lorsqu'elle a élaboré la présente DP et cette option a été rejetée.

Question 9

Accepteriez-vous de prolonger la date de clôture de deux semaines, étant donné la magnitude de la présente DP et les ressources nécessaires pour y répondre?

Réponse 9

Oui, la DP a été prolongée conformément à la modification 001.

Question 10

Alinéa 3.1.1 de la DP : Pouvons-nous envoyer nos exemplaires informatiques sur une clé USB plutôt que sur un CD/DVD? C'est une option plus écologique (les clés USB peuvent être réutilisées, pas les CD).

Réponse 10

Non, des exemplaires informatiques sur une clé USB ne seront pas acceptés.

Question 11

Appendice A de l'annexe A – Selon la documentation, il y a neuf imprimantes sur les deux sites, mais il semble qu'il n'y en ait que huit dans la salle d'impression. Veuillez indiquer où se trouve la neuvième imprimante à Winnipeg.

Réponse 11

La neuvième imprimante à Winnipeg est démantelée et n'est pas utilisée du tout puisqu'il n'y avait pas suffisamment d'espace dans la salle d'impression pour neuf imprimantes. La neuvième imprimante est située à Summerside et est parfois utilisée.

Question 12

L'alinéa 1.3.1, Environnement de l'application, stipule : « Toutes les sorties sont produites à l'heure actuelle sur des feuilles 8,5 po x 11 po de papier (24 lb) avec certaines insertions de papiers de couleur. Les imprimantes actuelles sont munies d'appareils de perforation en ligne et plus de 80 % de la production imprimée est produite avec des perforations. » Quel est le type de perforation configuré en ligne? S'agit-il de la micro-perforation ou de la perforation à trois trous? Quelle est la finition en ligne actuellement utilisée par les imprimantes Xerox? Quel est le pourcentage du volume d'impression total perforé en ligne?

Réponse 12

Le perçage en ligne ne constitue pas une exigence de la présente DP. Toutefois, à titre de clarification, les roues de perçage actuelles produisent un micro perçage et se situent au sein de l'impression. Toutes les productions sont perforées, à moins que l'on présente une demande d'annuler l'option de perçage. Tel que cela est indiqué à l'alinéa 3.1.1, cela est estimé à 80 % des productions.

Question 13

Dans les sous-alinéas 2.6.1.1 et 2.6.1.2 de la DP, il est précisé que « [l]es dimensions indiquées sur les plans de la salle d'impression sont approximatives et ne sont pas à l'échelle ». Est-il possible d'organiser une visite sur site afin de physiquement visualiser et mesurer votre espace disponible?

Réponse 13

Non, une visite sur site ne sera pas organisée.

Question 14

Combien de techniciens de votre fournisseur actuel sont-ils sur site à Winnipeg et à Summerside pour assurer les rotations 2 x 8 et 3 x 8 sur l'année?

Réponse 14

Le fournisseur actuel compte un technicien sur place à Summerside et à Winnipeg pendant la journée et au moins un autre est disponible pendant les périodes de pointe. Même s'ils ne sont pas sur site, les techniciens sont disponibles et sont en disponibilité pendant les quarts de soirée et de nuit.

Question 15

L'alinéa 3.1.4 de la DP stipule qu'il est « interdit aux membres d'un même groupe soumissionnaire de présenter plus d'une soumission en réponse à la présente demande de soumissions ». L'ARC accepterait-elle une soumission pour une solution à alimentation par rouleau continue, et une autre pour une solution feuille à feuille?

Réponse 15

Non, l'ARC n'acceptera pas une soumission pour une solution à alimentation par rouleau continue, et une autre pour une solution feuille à feuille. L'exigence vise une solution de production MICR feuille à feuille.

Question 16

Au sous-alinéa 3.2.2.2, Justification à l'appui de la conformité technique, les soumissionnaires sont invités à fournir le formulaire 2 de justification à l'appui de la conformité technique. Nous ne parvenons pas à trouver la pièce jointe séparée de ce formulaire 2. Veuillez fournir le formulaire 2 – Justification à l'appui de la conformité technique.

Réponse 16

Voir la question 1.

Question 17

Alinéa 3.3.5 de la DP, Achat avec reprise – Imprimantes : Pouvez-vous fournir les relevés de compteur actuels de chacun des 18 appareils?

Réponse 17

À 11 h le 19 octobre 2017

Winnipeg :

- 1- 193 215 691
- 2- 22 424 961

- 3- 263 763 082
- 4- 27 799 591
- 5- 289 995 132
- 6- 247 126 720
- 7- 146 218 040
- 8- 208 330 894

L'imprimante est démantelée et n'a pas été utilisée depuis au moins environ quatre ans.

Summerside

- 1- 19 089 261
- 2- 237 130 115
- 3- 22 959 774
- 4- 256 572 568
- 5- 188 320 687
- 6- 229 232 041
- 7- 231 364 030
- 8- 163 637 325
- 9- 60 799 351

Question 18

Selon les plans d'étage figurant à l'« Appendice A de l'annexe A – Plan d'étage de la salle d'impression de Winnipeg » et à l'« Appendice B de l'annexe A – Plan d'étage de la salle d'impression de Summerside », les configurations de toutes les imprimantes de production à laser sont-elles identiques? L'empreinte décrite dans la disposition représente-t-elle la véritable empreinte de chaque appareil, y compris les accessoires de finition de perforation en ligne?

Réponse 18

Oui, les configurations de toutes les imprimantes de production à laser sont identiques et l'empreinte décrite dans la disposition représente la véritable empreinte de chaque appareil.

Question 19

Au paragraphe 3.2, Technologie, référence 6, il est précisé que « [l]es imprimantes doivent accepter des rames de papier pesant entre 20 et 50 lb. Le papier d'impression peut être des types suivants : [...] d) Papier préperforé ». Quel pourcentage du volume d'impression total utilise-t-il du papier préperforé?

Réponse 19

L'utilisation de papier préperforé doit être disponible en tant qu'option pour ses clients. Environ 50 % du volume d'impression total utiliserait du papier préperforé.

Question 20

À l'alinéa 3.2.6, Exigences opérationnelles, référence 5, il est dit : « Les imprimantes doivent avoir la capacité, sous contrôle automatisé, de suspendre leur fonctionnement, selon la gravité du niveau de qualité des événements de lisibilité de la production. » Veuillez préciser le sens du passage « gravité du niveau de qualité des événements de lisibilité de la production ».

Réponse 20

La plupart des productions de l'ARC sont des avis de débit dont les documents relatifs au versement exigent une ligne MICR. L'enregistrement de l'image et la qualité d'impression sont des facteurs qui

toucheront la qualité de la production. Les productions par imprimante doivent répondre aux normes d'impression MICR de l'ARC lorsqu'elles sont évaluées à l'aide du vérificateur MICR.

Question 21

Quel pourcentage de votre volume total est-il une production MICR (c.-à-d. sur 100 %)? Pour la production MICR, s'agit-il d'une ligne par page? Veuillez définir le nombre de lignes par page.

Réponse 21

Toutes les productions sont actuellement produites à l'aide d'encre en poudre MICR dont 97 % des pièces de versement comptent une seule ligne MICR parallèle à l'extrémité inférieure du document.

Question 22

Annexe A, alinéa 1.3.1, Environnement de l'application : Quel appareil de perforation en ligne utilisez-vous? Quelles sont vos exigences actuelles et à venir en matière de perforation? Une coupure horizontale n'est pas la même chose que trois coupures verticales et une coupure horizontale, par exemple.

Réponse 22

Le perforage en ligne ne constitue pas une exigence de la présente DP.

Question 23

Alinéa 3.2.4, Exigences en matière d'impression, référence 15, il est dit : « Les imprimantes doivent être accompagnées d'une liste de référence des codes-barres qui sont pris en charge sur ces appareils. » Veuillez préciser le résultat que vous souhaitez obtenir.

Réponse 23

L'ARC exige une liste des polices de caractères qui sont incluses avec l'imprimante proposée.

Question 24

À l'alinéa 3.2.6, Exigences opérationnelles, référence 4, il est dit : « Les imprimantes doivent régulièrement fournir des produits de haute qualité, contrôlés par des installations automatisées. Le seuil de déclenchement des alertes doit être précisé. » Veuillez préciser le résultat que vous souhaitez obtenir.

Réponse 24

Les problèmes relatifs à la qualité de l'impression ou à l'enregistrement de l'image doivent être surveillés dans le système afin d'éviter des problèmes relatifs à la production des encarts, en raison de problèmes de lecture des codes à barres, ou au fait que le document MICR ne répond pas aux exigences de l'ARC.

Question 25

Quel pourcentage de la production est-il imprimé sur du papier de couleur?

Réponse 25

13 % de la production est imprimé sur du papier de couleur.

Question 26

Combien de chariots de production sont-ils requis?

Réponse 26

Les chariots de production ne sont pas requis aux fins de la présente DP et ne doivent pas être fournis.

Question 27

En référence à l'alinéa 3.2.2, Technologie / Manipulation du papier :

« 3a) Les imprimantes doivent contenir au moins deux empileurs de sortie à haute capacité capables de supporter au moins 3 000 feuilles vendues en rames de 20 lb.

b) Les imprimantes doivent permettre le retrait des produits imprimés sans que l'impression soit interrompue. »

Conformément à l'alinéa ci-dessus, vous demandez un minimum de deux bacs de sortie à capacité élevée pouvant contenir au moins 3 000 feuilles avec un retrait sans interruption de l'impression. Notre système fournit un retrait de la production sans interruption de l'impression pour 3 000 feuilles de papier, avec 3 000 feuilles supplémentaires, toujours sans interruption de l'impression, pour un total de 6 000 feuilles par bac de sortie à capacité élevée, ce qui élimine le besoin d'avoir un deuxième bac. Question : Une seule unité, qui remplit votre critère, suffit-elle? Ou avez-vous besoin de deux bacs à capacité élevée pour un total de 12 000 feuilles, fournissant 3 000 feuilles par bac de retrait sans interruption pour satisfaire vos exigences?

Réponse 27

Une unité, conformément à la description figurant à la question qui offre une impression sans interruption tout en produisant un bac distinct d'une production imprimée, ayant chacune la capacité de 3 000 feuilles, serait autorisée.

Question 28

En référence à la section 3.2.2.2 de la DP. Une indication relative au **Formulaire 2 – Justification à l'appui de la conformité technique** est fournie en tant que pièce jointe distincte.

Pouvez-vous confirmer que cela a vraiment été inclus avec la DP? Pouvez-vous confirmer le nom du document s'il est inclus avec la DP?

Réponse 28

Voir la question 1.

Question 29

Annexe A Énoncé des besoins – alinéa 3.2.1 Production imprimée, référence n° 6

En ce qui concerne l'élément b) Papier précoloré

Question : Veuillez fournir de plus amples renseignements et une description de ce à quoi renvoi « papier précoloré. S'agit-il de papier précoloré ou de papier de couleur (jaune, bleu, vert, etc.)?

Réponse 29

L'ARC n'utilise pas des papiers de différentes couleurs. Toutes les productions utilisent du papier blanc de 24 lb de base. Toutefois, certains papiers blancs sont imprimés sur un côté à l'aide de couleurs de l'arrière-plan dégradées fournies par le fournisseur. Ces couleurs sont utilisées pour déterminer différents

produits. Les couleurs commencent au haut de la feuille et leur intensité diminue en progression vers le bas de la feuille et se termine au début d'où se situe le talon de débit. Ce qui ne doit pas interférer avec la lecture MICR et OCR. L'ARC élimine progressivement l'utilisation de ces papiers préimprimés et migrera éventuellement toutes les applications au papier blanc (24 lb).

Question 30

Des rapports sur les données ou des rapports sur le regroupement des lots qui résument ce que le système lit sont-ils souhaités?

Réponse 30

Ils seraient souhaitables, mais ils ne constituent pas une exigence obligatoire.

Question 31

Le système doit-il lire et évaluer la ligne MICR intégrale?

Réponse 31

Non. Les vérificateurs MICR doivent être utilisés pour vérifier la lisibilité MICR.

Question 32

Est-il souhaitable de lire des régions multiples, des secteurs différents du document?

Réponse 32

La méthode utilisée relève du choix du fournisseur, pourvu que les résultats répondent à l'exigence énoncée au sous-alinéa 3.2.6.4.

Question 33

Le système doit-il conserver un échantillon des images aux fins d'archivage, preuve d'impression?

Réponse 33

Tel que cela est indiqué au paragraphe 3.4.2, *L'imprimante doit supprimer automatiquement les formulaires, les données et la signature électroniques du mémoire de l'appareil d'impression à la fin de chaque impression réussie.*

Question 34

Combien de papiers préimprimés sont utilisés? Est-il nécessaire de confirmer l'orientation du papier préimprimé?

Réponse 34

Le nombre actuel de papiers de couleur utilisé s'élève à cinq (5), soit bleu, jaune, vert, rouge et brun. Il n'est pas nécessaire de confirmer l'orientation.

Question 35

Est-ce que des caractéristiques de sécurité du document seront vérifiées? Veuillez décrire.

Réponse 35

Non, il n'y en a pas.

Question 36

Quel avis et quelles mesures de recouvrement sont nécessaires si une erreur est constatée par le système d'inspection?

Réponse 36

Le système doit produire un *message de commande à l'exploitant*, conformément au sous-alinéa Exigences de recouvrement en cas d'erreur conformément à ce qui est indiqué au sous-alinéa 3.2.6.6.

Question 37

En ce qui concerne l'alinéa 3.3.5 Achat avec reprise – Imprimantes de la DP, SPC peut-il clarifier les relevés de compteur, les configurations complètes de chacun des 18 appareils Xerox que vous échangez, y compris tous les unités de traitement de trame-image ou contrôleurs frontaux? (autres que les serveurs de production OCE Prisma qui sont ciblés à être conservés.)

Réponse 37

Les relevés de compteur sont fournis à la réponse à la question 17.

Voici la configuration de l'imprimante :

- Xerox DP 180 MX EPS
- Deux plateaux d'introduction à capacité élevée plus deux plateaux aux.
- Deux plateaux d'introduction à capacité élevée
- unité de perforage en ligne dans l'imprimante
- Contrôleurs de la technologie Sun Blade 2500 qui ont été mis à niveau, au besoin, dans le cadre de l'entente d'entretien.